



Cycle de 6 conférences sur le salaire à vie

janvier-mai 2024, café associatif La Nébuleuse, Chambéry-le-Vieux



Session 5

Salaire à vie et bifurcation écologique et sociale

Dans les épisodes précédents...

- session 1 : Le travail (ses caractéristiques, statuts, reconnaissance sociale, bénévolat...)
- session 2 : Pourquoi le salariat est anticapitaliste
- session 3 : Les retraites
- session 4 : La cotisation sociale et la sécurité sociale

? Objectif de la session 5 : à partir des différentes composantes (ou "briques") du salaire à vie comme garantie économique générale, nous verrons les effets qui peuvent en découler directement, et en quoi ils permettraient une bifurcation écologique et sociale.

Brise glace

- De quelles formes de « revenus universel » avez-vous entendu parler ?

(revenu de base, revenu inconditionnel, allocation universelle, SAV, PNSI...)

- Quel(s) mot(s) se rapproche(nt) le plus de l'idée que vous vous faites du SAV/GEG ?

(inconditionnel, universel, fixe...)



I - Principes du salaire à vie comme garantie économique générale, individuelle et collective

A - L'organisation / Les briques - 15 min

a5/ Un salaire attaché à la personne et à sa *qualification*... et plus à l'emploi !

Salaire personnel, inaliénable, garanti, de 18 ans à la mort, droit constitutionnel, compris entre 1800 et 5000 euros nets mensuels. Versé par une caisse des salaires, et non plus par les entreprises elles-mêmes. Avec une progression en fonction de critères de qualification personnelle, définis démocratiquement, pouvant notamment intégrer la pénibilité.

Droit à la formation pour l'évolution de la qualification personnelle, avec service public d'information et d'accompagnement.

Question ouverte : comment sont définies et octroyées les qualifications (jury d'expert·e·s ?) ,

b5/ Des entreprises gérées par leur personnel... et non plus par un·e patron·ne et/ou des actionnaires décidant seul·e·s.

Modèle : SCOP / SCIC. (Sociétés Coopératives de production / Sociétés coopératives d'intérêt collectif)

Pilotage des entreprises par les citoyen·ne·s qui y travaillent, via des instances de gouvernance internes.

Question ouverte: Peut-on convertir les grandes entreprises dans un modèle SCOP/SCIC.

c5 / Service public de la qualification et caisse des salaires

Caisses gérées elles aussi par les citoyen·ne·s alimentées par les entreprises (cotisation indexée sur la valeur ajoutée),

Question ouverte : organisation et gouvernance de ces caisses, échelle géographique, taille minimale critique pour pouvoir mutualiser, péréquation entre régions... (=> cf session 6),

I - Principes du salaire à vie comme garantie économique générale, individuelle et collective

A - L'organisation / Les briques – 15 min

d5/ Subventionner la production... plutôt que le crédit

À travers des caisses d'investissement, alimentées elles aussi par les cotisations prélevées directement sur la valeur ajoutée du travail, et gérées directement par les citoyen·ne·s : "C'est nous qui produisons, c'est nous qui décidons !".

e5/ Des instances démocratiques de délibération sur la production de biens et de services

Objectifs et stratégies nationaux et locaux décidés par les citoyen·ne·s (= socialisation car propriété d'usage aux salarié·e·s + délibération collective nationale et locale, et non nationalisation pilotée par un gouvernement seul décideur).

Question ouverte: délibération dans les caisses ou une instance décisionnaire autre.

f5/ La réhabilitation de la Sociale et l'extension à de nouveaux secteurs

Revenir à une gestion par les salarié.es comme entre 1946 et 1967

Créer des SSS: alimentation, logement, transports, culture, décès...

g5/ Introduire une part de gratuité (pouvant être totale) pour les biens et services de première nécessité

Premiers m3 d'eau, KWh d'électricité/gaz, éducation, santé.

B - Ce que permet le SAV / la GEG : « Plus de liens, moins de biens »

• Individuellement : 1 min par proposition + 10 min de débat

h5/ Découpler activité et revenus pour subvenir à nos besoins

(a5/f5/g5)

Nouvelle définition du travail (cf session 1): retraité·e·s, parents au foyer, chômeur·euse·s... travaillent. Nous sommes seul·e·s producteur·ice·s de la valeur économique, *et à ce titre nous pouvons exiger de ne pas être une ressource exploitable à merci (selon l'état du droit du travail) sur le "marché" du travail, mais des contributeur·rice·s de plein droit à la production et à la défense des biens communs validés par le collectif.*

i5/ Privilégier la qualité à la quantité

(a5/e5/f5)

Construire et entretenir un rapport différent à la consommation, à l'argent (moyen et non fin) => prise de conscience d'alternatives possibles à une société et une économie consuméristes productivistes court-termistes.

j5/ Ralentir, et diminuer le temps de travail

(a5/b5/e5)

Retrouver une pratique saine du travail, un travail "qui fait du bien", et qui attire et retient plus qu'il ne repousse et fait fuir.

!/ \ Conflit potentiel avec choix de techniques de production.

B - Ce que permet le SAV / la GEG : « Plus de liens, moins de biens »

- **Collectivement : 1 min par proposition + 20 min de débat**

k5/ Choix démocratique de la production

(b5/d5/e5)

C'est ceux qui produisent qui décident de ce qu'on produit, ce qu'on ne produit pas, et dans quelles conditions.

l5/ Supprimer les emplois nuisibles ou inutiles - cf session 1.

(b5/c5/e5)

Le choix démocratique des priorités de production et subventionnement **pourrait** amener mécaniquement à supprimer les "bullshit jobs" et les activités toxiques qu'ils soutiennent.

m5/ Sortir de la course au rendement court-termiste

(b5/d5/e5)

Le choix démocratique des priorités de production et subventionnement **pourrait** amener mécaniquement à soutenir des activités plus soutenables et saines.

B - Ce que permet le SAV / la GEG : « Plus de liens, moins de biens »

- **Collectivement : 1 min par proposition + 20 min de débat**

n5/ Revaloriser les activités essentielles (santé, alimentation, logement, éducation, culture, etc.) –cf session 1

(d5/e5/f5)

Le choix démocratique des priorités de production et subventionnement **pourrait** amener à prioriser les biens communs essentiels, aujourd'hui assurés par des services publics en délabrement du fait des coupes budgétaires et mauvaises conditions de travail, qui font fuir les moyens financiers et humains vers le privé.

o5/ Développer les services publics (activités d'intérêt général)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Service_public

(d5/e5/f5)

p5/ Désacraliser l'argent : arrêter de mesurer la reconnaissance sociale par les moyens matériels.

Remettre la personne et ses besoins vitaux au centre des préoccupations sociétales et de la logique de rémunération.

(a5/d5/g5)

q5/ Mettre fin au chantage à l'emploi, et à la dépendance aux subventionnements de certains secteurs par l'état.

(a5/b5/d5)

PAUSE

C - En quoi le SAV/GEG pourrait permettre l'avènement d'une société écologique et sociale ?

Une société du SAV/GEG permettrait de : *1 min par proposition + 20 min de débat*

r5/ Réduire l'obsolescence (matérielle et humaine)

(k5/l5/m5/n5)

Favoriser une vision à long terme pour améliorer la préservation des ressources communes.

s5/ Abandonner progressivement mais plus rapidement l'extractivisme et la dépendance aux énergies fossiles et fissiles

(k5/l5/m5/n5)

Ce qui permettra de réduire la pollution des sols, de l'eau, de l'air. Stopper la destruction de la biodiversité et des services écosystémiques. Décider démocratiquement des ressources (communs) que l'on exploite ou que l'on n'exploite volontairement pas.

t5/ Réhabiliter et développer des modes de vie plus économes en énergie, en matière, en temps

(k5,m5/n5)

Moins de biens et de services superflus. Moins de délocalisation, d'accords de « libre » échange. Des activités et des circuits mieux adaptés aux besoins et aux capacités des territoires et de leurs habitant·e·s.

C - En quoi le SAV/GEG permet l'avènement d'une société écologique et sociale ?

Une société du SAV/GEG permettrait de : *1 min par proposition + 20 min de débat*

u5/ Réduire les inégalités (fin du chômage, réduction de la misère et de la charité)

(h5/o5/p5)

Permettre à chacun·e d'avoir les ressources nécessaires à une vie digne, tout en s'impliquant dans les tâches collectives et la préservation des biens communs.

v5/ Réduire les conflictualités

(n5/p5/q5)

Remplacer la compétition et la méritocratie par la solidarité et l'équité. Favoriser la coopération et l'intelligence collective plutôt que les comportements individualistes menant à des faillites et des drames personnels et collectifs.

w5/ Développer la citoyenneté locale

(k5/l5/n5/o5)

Favoriser la responsabilisation des citoyen·ne·s en leur offrant un rôle concret dans le collectif, par l'apprentissage dès le plus jeune âge de la responsabilité économique, sociale et politique, de ses bienfaits et de ses difficultés.

C - En quoi le SAV/GEG permet l'avènement d'une société écologique et sociale ?

Une société du SAV/GEG permettrait de : *1 min par proposition + 20 min de débat*

x5/ Respecter les limites physiques de la planète

(k5/l5/m5/n5/s5/w5)

Fonder les objectifs sociétaux sur les données scientifiques concernant les limites physiques de la planète et l'impact de nos activités sur les écosystèmes et les services qu'ils fournissent. Supprimer ou réduire au maximum les activités délétères à court ou long terme.

y5/ Favoriser la créativité et les découvertes

(h5/j5/p5/q5)

"Libérer" les forces créatives en permettant à chacun·e d'explorer ses domaines de prédilection et passions. La sélection se fera dès lors sur la créativité et le talent, et non plus sur la loyauté à la hiérarchie contrôlant le système et la rentabilité à court-terme.

Conclusion et ouverture vers session 6 du cycle : la transition vers le SAV/GEG

Nous avons essayé de démontrer comment l'environnement général du SAV/GEG **pourrait permettre un pilotage par l'utilité sociale et écologique** avec une vision à moyen/long terme et non plus un pilotage par la rentabilité et le profit avec une vision court-termiste provoquant la détérioration inéluctable de nos modes et nos milieux de vie.

Proposer des pistes pour mettre en place cet environnement sera l'objectif de la session 6 dans laquelle nous analyserons les **obstacles** (politiques, juridiques, économiques...) qu'il faudrait surmonter pour atteindre **progressivement**, par priorités croissantes, notre objectif de mise en oeuvre du salaire à vie comme garantie économique générale.